

Site de collecte de biodéchets

RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES ET
PRODUISONS UN COMPOST DE BONNE QUALITÉ !

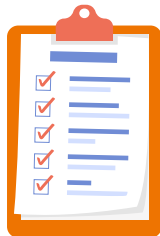


La collecte des biodéchets en point d'apport volontaire est destinée à faciliter le compostage pour les habitants en zone urbaine. Cette solution complète le compostage individuel et collectif. Elle n'a pas pour vocation à supprimer ces pratiques, qui sont plus vertueuses et sobres.

Menée sur 12 mois, cette expérimentation se tiendra dans **4 quartiers pilotes** de l'intercommunalité à Aouste-sur-Sye (parking de la pharmacie) et à Crest (rue Sadi Carnot, Quai André Reynier et Place du Moulin), afin de collecter les déchets alimentaires. Elle permettra :

- **De valider** et tester le fonctionnement : si nécessaire des ajustements seront réalisés au fur et à mesure,
- **D'étudier** un développement futur,
- **De chiffrer** le coût de ce nouveau service.

Les biodéchets seront ensuite revalorisés chez un agriculteur du territoire. Celui-ci achèvera le processus de maturation et l'utilisera pour sa production.



QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION DES SITES DE COLLECTE DES BIODÉCHET

Afin de contribuer à la mise en place de ce nouveau service n'hésitez pas à nous faire vos retours via le questionnaire en ligne sur le site cccps.fr dans mes démarches en 1 clic (déchets)

Bien sûr, le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas, et en matière d'alimentation cela consiste à traquer le gaspillage alimentaire en adoptant les bons réflexes !